

Service de Covoiturage



Afin de favoriser la pratique du covoiturage, la CCPR propose à partir du 1^{er} janvier une plateforme de covoiturage locale aux habitants et travailleurs du territoire.

Contact : CCPR

86 b place de la République à Rosheim – 03 88 50 47 16 ou courrier@ccp-r.fr

Plus d'infos sur cc-portesderosheim.fr/vivre-auquotidien/se-deplacer

- Compléter l'offre de transport public existant ;
- Faciliter les déplacements des salariés et des habitants ;
- Agir sur le pouvoir d'achat des utilisateurs ;
- Réduire son empreinte carbone ;
- Décongestionner les routes, ...

L'application KAROS pour s'organiser

Les avantages pour les conducteurs

- Une prime de 100 € pour les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage ;
- Le conducteur est rétribué à hauteur de 2€ par passager et par trajet, pour les déplacements de 2 à 30 km (+10cts du km au-delà de 30 km).

Les avantages pour les passagers

- Les 10 premiers covoiturages réalisés par l'application KAROS sont offerts ;
- Ensuite 1 € par trajet (+10cts au-delà de 30 km), grâce à l'aide de 1 € de la CCPR.
- Si l'entreprise du passager est partenaire de KAROS, le covoiturage est gratuit pendant 6 mois.
- Une garantie de retour en cas de désistement du covoitureur.

Comment faire ?



Paroisse Catholique Saint-Médard de Boersch

Date	Horaire	Office	Intention
Mercredi 03	17 h	Messe	
Samedi 06	18 h	Epiphanie - Messe	† pour la défunte Odile Strohmeyer et †† pour les défunt de la famille † pour la défunte Raymonde Kayser (demandée par le conseil de fabrique)
Lundi 15	10 h à 11 h	Permanence paroissiale pour les intentions de messe	19 Rue Monseigneur Médard Barth
Mercredi 17	17 h	Messe	
Dimanche 21	11 h	Messe du 3 ^e dimanche du Temps Ordinaire	† pour le défunt Paul Grussner et †† pour les défunt de la famille † pour la défunte Françoise Bernhard et †† pour les défunt de la famille

En ce temps de Noël, n'hésitons pas à venir en famille, nous émerveiller et partager la Joie et la Paix, devant les belles crèches installées dans nos églises et dans nos chapelles de St Léonard et du cimetière.

Le conseil de fabrique remercie chaleureusement les paroissiens pour leurs dons lors de la quête annuelle et nous donne rendez-vous le dimanche 3 mars pour le repas paroissial à emporter.

Paroisse Catholique Saint-Louis de Klingenthal

Mercredi 10	10 h		Les enfants sont invités à une belle rencontre de prières, chants et découverte
Samedi 13	18 h	Messe	
Mercredi 24	19 h	Célébration	pour l'unité des Chrétiens au temple
Dimanche 28	9 h 30	Messe	
<i>Pour les intentions de messe, s'adresser aux personnes présentes à la sacristie avant ou après les offices.</i>			

Paroisse Protestante de Klingenthal

Lundi 1 ^{er}	10 h 30	Culte	Culte consistorial du Nouvel An à Goxwiller
Dimanche 7	10 h 15	Culte	
Dimanche 14	17 h	Veillée	Remerciements aux bénévoles de la paroisse à Obernai
Dimanche 21	10 h 15	Culte	



JOURNAL COMMUNAL

Die Drei Heimet*

Lundi 1^{er} janvier 2024 – N°01/24

*Les Trois « Chez soi »

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet www.boersch.net

Madame la Maire, Colette JUNG,
les adjoints,
les conseillers municipaux
et le personnel communal
vous adressent leurs vœux
les plus sincères pour
cette année 2024 !

Que 2024 soit synonyme de santé, de bonheur et de prospérité
pour vous et vos proches.



Soyons fiers des avancées réalisées ensemble et engageons-nous à poursuivre nos efforts pour améliorer le bien-être de notre belle commune.

Votre participation et vos idées sont essentielles pour construire un avenir prometteur.

Ensemble, oeuvrons pour que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la solidarité, de l'innovation et du succès collectif.

Le délai de remise des articles pour la prochaine parution du 01/02/2024 est fixé au 18/01/2024 à 12 h
à communication@boersch.net



DATES EN BREF

- 05 Collecte tri sélectif
- 18 Début du recensement
- 28 Randonnée (Rando Club)
- 23 Belote (Sjoelback Club)



« Là où il y a une volonté,
il y a un chemin. »

Vladimir Lénine

Toutes les informations sur notre site internet



Sirène d'alerte

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et à la demande de la Préfecture du Bas-Rhin, la commune procédera à partir de février au déclenchement de la sirène d'alerte tous les premiers mercredis du mois à midi.

Biodéchets



A partir du 1^{er} janvier, la loi prévoit que chaque habitant puisse trier ses biodéchets de manière séparée. Le Select'om s'engage, dans les deux années à venir, à proposer une solution de collecte aux administrés de notre territoire.

Contact : accueil@select-om.com ou 03 88 47 92 20

Toutes les infos sur <https://select-om.com/dechets/trier-recycler valoriser/dechetsalimentaires/>

Dates des battues

sur le territoire de la commune pour les associations de chasse :

- ✓ **de Laukopf** : 08 et 22 janvier
- ✓ **Bernard Kieb – Lot n°1** : 07 et 21 janvier

Les battues seront signalées par des panneaux réglementaires.

Sjoelbak Club : Téléthon 2023

Malgré une fréquentation en baisse, le Sjoelbak Club a récolté 900 € (800 € en 2022) lors des journées Téléthon grâce aux donateurs habituels, aux boulangeries Osbild et A La Diet'Rich, au restaurant Le Schtampfel, aux dons récoltés lors du repas de Noël de nos ainés et remercie tous les donateurs. L'urne contenant les dons a été dépouillée par Mme le Maire Colette Jung et son adjointe Catherine Auxerre. Des paniers garnis ont été remis à Pierre Auxerre -121 points- et Hugues Delattre -108 points- (adultes) ainsi qu'à Alice Brendle -105 points- (enfant).

Une édition 2024 est d'ores et déjà programmée.

En attendant, Henri Gross et son comité du Sjoelbak Club nous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Rappel : les séances d'entraînement ont lieu les lundis et vendredis de 18 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes de Boersch.

Contact : gross.henri@orange.fr ou 06 71 58 00 37



Le Rando Club

nous donne rendez-vous dimanche 28 janvier pour une randonnée entre Boersch et Obernai.

Départ du parking de l'espace sportif.

André Wagentrutz et son comité du Rando Club nous souhaitent un bon passage en 2024 et espèrent nous retrouver en bonne forme l'année prochaine.



Bibliothèque

Les bibliothécaires ont choisi de nouveaux romans chez le librairie ainsi que des albums merveilleusement illustrés pour les enfants.

Quant à la brocante de la bibliothèque qui a fait des heureux, elle se prolonge jusqu'à la fin du mois de janvier.

Belles lectures hivernales à tous !

Le recensement de la population

sera réalisé **du 18 janvier au 17 février 2024** sur la commune de Boersch-Klingenthal-Saint Léonard.

La population sera comptée par les agents recenseurs recrutés par la mairie. Ils seront identifiables grâce à une carte officielle sur laquelle figure leur photographie.

Merci de leur réservé un bon accueil.



Sylvie Jean Rose Jean-Paul Simone Sébastien Pierre-Michel

Se faire recenser est un acte civique obligatoire, simple, sûr et gratuit, qui concerne tout le monde, qui profite à tous et permet de construire demain !



Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Les agents recenseurs se présentent chez vous pour vous remettre une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans votre foyer. Ils conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

A quoi sert le recensement de la population ?

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Le recensement de la population est encadré par la loi.

Seul l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), qui est chargé par la loi de réaliser le recensement de la population en partenariat avec les communes, peut effectuer le recensement général de la population. L'Insee l'organise et le contrôle, les communes préparent et réalisent la collecte sur le terrain.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas compté(e) plusieurs fois, mais ils ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.

La commune de Boersch-Klingenthal-Saint Léonard adresse ses meilleurs vœux à ses concitoyens qui fêtent en janvier leurs

94 ans : Madeleine Altenbourger
née le 07.01.1930

88 ans : Camille Himber
né le 21.01.1936

85 ans : Gilbert Bornert
né le 14.01.1939

Bel anniversaire entourés de vos proches !

